

S'LO

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2051

CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHÉS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux - grade d'attaché - - Année 2026 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

ARRÊTE

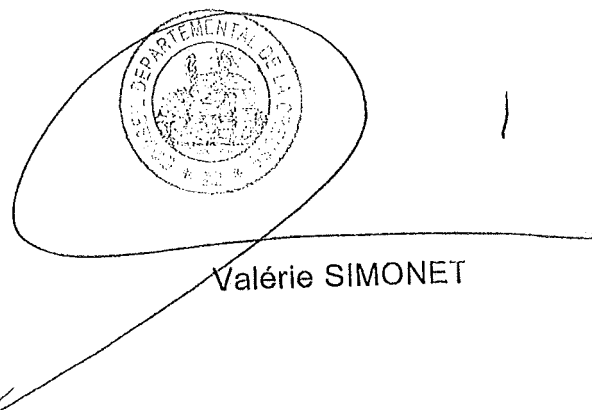
Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des attachés territoriaux – grade d'attaché– est arrêtée comme suit :

- **FIDRY Laurence**

Article 2 : Mme la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des Services est chargée de transmettre ampliation du présent arrêté à M. le Préfet de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 19 juin 2026

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2052

CADRE D'EMPLOIS DES BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX

Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux - grade de bibliothécaire - - Année 2026 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

ARRÊTE

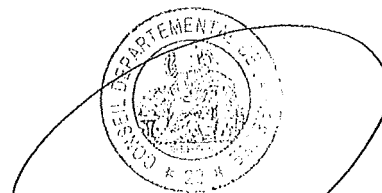
Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux – grade de bibliothécaire – est arrêtée comme suit :

- **FAMIN Stéphanie**

Article 2 : Mme la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des Services est chargée de transmettre ampliation du présent arrêté à M. le Préfet de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 19 juin 2026

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2053

CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux - grade d'ingénieur - - Année 2026 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

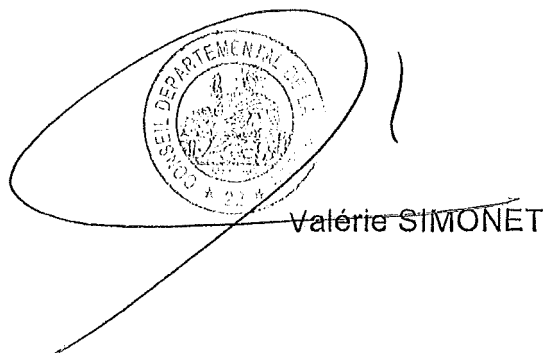
ARRÊTE

Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux – grade d'ingénieur – est arrêtée comme suit :

- NOEL Stéphane

Article 2 : Mme la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des Services est chargée de transmettre ampliation du présent arrêté à M. le Préfet de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 19 juin 2026
LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2054

CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux - grade de rédacteur - - Année 2026 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

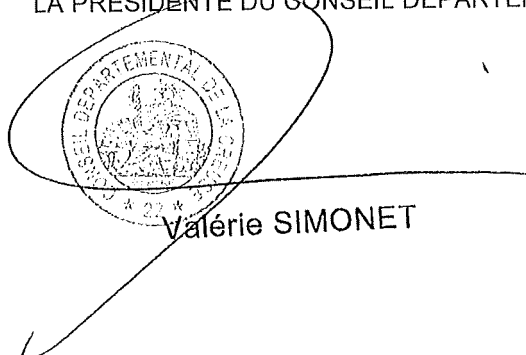
ARRÊTE

Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux – grade de rédacteur – est arrêtée comme suit :

- **BERNARD Corinne**

Article 2 : Mme la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des Services est chargée de transmettre ampliation du présent arrêté à M. le Préfet de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 19 juin 2026
LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

S'LOW

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2055

CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX

Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux - grade de technicien - - Année 2026 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

ARRÊTE

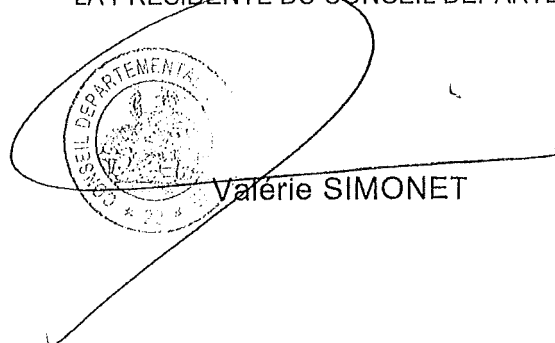
Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens territoriaux – grade de technicien – est arrêtée comme suit :

- GLOMAUD Marie
- GROS Sébastien

Article 2 : Mme la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des Services est chargée de transmettre ampliation du présent arrêté à M. le Préfet de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 19 juin 2026

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL


Valérie SIMONET

Direction des Ressources Humaines
Service Gestion Administrative
AR 2026-2056

CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX

Liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux - grade d'agent de maîtrise - - Année 2026 -

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général de la fonction publique et notamment les articles L 523-1 et L 523-3 à L 523-6 ;

VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux et l'ensemble des dispositions statutaires applicables à ce cadre d'emplois ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale et notamment les articles 21, 22 et 24 ;

VU l'arrêté n° 2024-164 en date du 30 décembre 2024 fixant les lignes directrices de gestion pour la période 2025-2028 après avis des membres du Comité Social Territorial ;

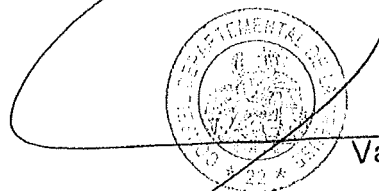
ARRÊTE

Article 1 : La liste d'aptitude au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux – grade d'agent de maîtrise – est arrêtée comme suit :

- COSTA Elsa
- DEL BEN Dimitri
- ECOBICHON Thierry
- FELICE Mario
- GUENE Christine
- HOCHET Marie-Claire
- LEBLANC Thierry
- LEDUC Benoit
- PARAIN Bruno

Article 2 : Mme la Directrice Générale Adjointe chargée de l'intérim de la Direction Générale des Services est chargée de transmettre ampliation du présent arrêté à M. le Préfet de la Creuse et à M. le Président du Centre de Gestion de la Creuse.

FAIT à GUÉRET, le 19 juin 2026
LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Valérie SIMONET

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LIMOGES situé 2 Cours Bugeaud – CS 40410 – 87000 LIMOGES Cedex dans un délai de deux mois suivant sa notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi au choix par papier et/ou par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site www.telerecours.fr.